INSA INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUÉES RENNES

DÉLIBÉRATION
du conseil d'administration de l'INSA Rennes

Séance du 12 mars 2026

Délibération n° 2026.03.12-01 portant approbation du compte-rendu du conseil d'administration du 11 décembre 2025

Vu le code de l'éducation,
Vu les statuts de l'INSA Rennes,
Vu le règlement intérieur de l'INSA Rennes,

ARTICLE 1
Le conseil d'administration, réuni en sa séance du 12 mars 2026, approuve le compte-rendu de la séance du 11 décembre 2025.

ARTICLE 2
Le directeur, la directrice générale des services et l'agent comptable sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Effectif statutaire : 27
Membres en exercice : 27
Quorum : 14
Membres présents :19
Membres représentés : 6

Décompte des votes
Abstention(s) : 1
Pour : 24
Contre : 0

La présidente du conseil d'administration

Catherine FAILLIET

Le compte-rendu de la séance du 11 décembre 2025 est approuvé.

Document en annexe au présent extrait : Compte-rendu du CA du 11 décembre 2025
Extrait transmis à la Rectrice Chancelier des Universités le : **27/03/2026**

INSA RENNES
Institut National des Sciences Appliquées de Rennes
20, avenue des Buttes de Coësmes - CS 70839 - 35708 Rennes Cedex 7 - France
Tél.+ 33 (0)2 23 23 82 00 - Fax + 33 (0)2 23 23 83 96
www.insa-rennes.fr

Université de Rennes
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE
Liberté
Égalité
Fraternité

INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUÉES RENNES

Conseil d'administration de l'INSA Rennes
Jeudi 11 décembre 2025
13h30-18h00

Présent(e)s : Catherine FAILLIET, Éric ANQUETIL, Aveline DARQUENNES, Mohammed HJIAJ, Éric COURTEILLE, Valérie DERRIEN-REMEUR, Kinda HANNAWI-SALMO, Emmanuelle CARET, Stéphane FRESLON, Renée SAUVION, Youn PERRIN, Eric COLIN, Xavier GUILBAUD, Geneviève MAZÉ-MERCEUR, Luce MORIN, Karol DESNOS, Emmanuel JEAN, Christine ZIMMERMANN, Sophie PAUTONNIER, Daniel GERGES.

Représenté(e)s : Olivier DAVID donne pouvoir à Catherine FAILLIET, Isabelle PELLERIN donne pouvoir à Emmanuel JEAN, Nicolas KERBELLEC donne pouvoir à Geneviève MAZÉ-MERCEUR, Carine FOLLEZOUR donne pouvoir à Sophie PAUTONNIER, Laurence LOHEZIC donne pouvoir à Christine ZIMMERMANN, Frédéric LIEPPE donne pouvoir à Xavier GUILBAUD, David ALIS représenté par Muriel HISSLER.

Absent.e.s :

Nombre de membres présent(e)s ou représenté(e)s : 27 (20 présents + 7 représentés)

Secrétaire de séance : Éric COURTEILLE

Ouverture de la séance à 13h30

1. Informations de la direction

Vincent Brunie fait part des actualités :

- Kevin Bernot, professeur à l'INSA Rennes, a participé à l'expertise scientifique collective interdisciplinaire du CNRS sur l'utilisation responsable des terres rares tout au long de leur cycle de vie.
- L'INSA Rennes, à travers le laboratoire LGCGM, va participer à la création de la Fédération de recherche CNRS pour la Transition Écologique en Génie Civil (FRESC).

Le directeur informe que des étudiants ont perturbé les Career Days du 16 octobre 2025 en protestant contre la présence de certaines entreprises, ce qui a créé des tensions et entraîné des retombées presse. Il indique que le Forum Grand Ouest du 26 novembre a aussi été impacté, avec plusieurs désistements d'entreprises, même s'il s'est déroulé sans incident.
Il précise qu'un échange a eu lieu avec les étudiants mobilisés et qu'un travail va être engagé avec eux et la direction sur la représentativité étudiante, la mobilisation de la communauté, la charte des partenariats et la politique de transparence.
Il estime que les étudiants auraient dû privilégier, en amont, les voies institutionnelles à travers les conseils et leurs représentants, plutôt qu'une action directe et publique. Il propose aux étudiants de s'exprimer s'ils le souhaitent.

Youn Perrin remercie le directeur d'avoir abordé le sujet. Il indique que la critique concernant le manque de prise de parole en Conseil d'administration (CA) a été entendue et annonce que les étudiants présenteront leur travail sur la charte des partenariats lors du CA de mars 2026.
Catherine Failliet demande s'il existe déjà des conséquences tangibles (perte de partenariat, fin d'un contrat de recherche, etc.).
Le directeur répond que non : seule la perte d'un partenaire du secteur ferroviaire est constatée, et celui-ci n'était pas directement concerné par les critiques.
Xavier Guilbaud demande ce qui est précisément visé : la politique sociale de l'entreprise, son domaine d'activité, ou autre ?
Youn Perrin indique que plusieurs éléments sont pris en compte : accusations de génocide, atteintes aux droits humains, non-respect du droit international, crimes de guerre, ainsi que d'autres faits avérés et documentés par des ONG.

Le directeur reconnaît l'intérêt de la proposition, mais recommande de la retravailler. Il souligne la nécessité d'intégrer les contributions des ONG expertes du domaine. Il insiste sur l'importance d'une démarche de co-construction, centrée sur l'évaluation des partenariats entre l'école et les entreprises, plutôt que sur l'évaluation des entreprises elles-mêmes. La présidente salue le travail de dialogue mené entre les différents points de vue, dans l'objectif d'améliorer les choses l'année prochaine. Elle rappelle que la recherche d'un emploi ou d'un stage est déjà un exercice difficile. Elle considère que les revendications sont légitimes et propres à cet âge, mais estime que ces échanges doivent avoir lieu à un autre moment, et non lors de la présence des entreprises.
Valérie Derrien-Remeur propose de développer des actions de formation et de renforcer la connaissance des entreprises. Elle souligne la nécessité de créer des passerelles entre deux mondes qui parfois s'ignorent.
Vincent Brunie répond que de nombreux professionnels interviennent déjà dans les enseignements. Il insiste sur l'importance de maintenir également un dialogue interne, notamment à travers le Forum Grand Ouest, la Junior Entreprise et l'AG.

Vincent Brunie présente les résultats des élections des conseils de département. Il constate une participation plus faible du côté des étudiants et souligne qu'un travail reste à mener sur ce point. Tous les sièges sont pourvus. L'élection du conseil du département E&T est à refaire en raison d'une erreur matérielle lors du scrutin électronique.

Le Directeur présente ensuite des informations relatives à l'EPE :

- Maria García-Vigueras et Adrien Schlachter ont été récompensés lors des Trophées Valorisation 2025 ;
- L'État met fin au financement du projet Nouveaux cursus à l'université (NCU Cursus IDE@L, porté par l'Université de Rennes, l'Université Rennes 2, et huit écoles du site rennais et ce malgré des avancées reconnues en matière d'innovation pédagogique, de compétences et de transition écologique. Lors de premières discussions avec l'ANR, il a été précisé, dans le cadre des « modalités d'atterrissage en douceur », qu'a minima les contrats de travails engagés seront financés par l'ANR jusqu'à leur terme. Les négociations avec l'ANR doivent se poursuivre dans les semaines à venir.

Catherine Failliet demande combien de postes quittent l'établissement.

Vincent Brunie précise que l'établissement est porteur de quatre postes au service du projet et de ses partenaires.

Concernant l'actualité du Groupe INSA :

- Maud Guézo a été nommée chargée de mission « Horizon INSA » auprès de Marilyne Cornen ;
- Le Groupe publie l'étude « S'inventer ingénieur·e, un statut en mutation », menée par l'Institut Gaston Berger, qui met en lumière l'évolution de l'identité, du rapport au travail et de la place des femmes dans le métier d'ingénieur.

Le directeur rappelle que 2026 marque les 60 ans de l'INSA Rennes. La vision est de faire de cet anniversaire un événement structurant, placé sous le thème « Vivre ensemble pour construire les transitions de demain ». Il souligne que l'objectif est de valoriser l'histoire et les valeurs de l'établissement, d'affirmer son rôle académique et sociétal, de mettre en lumière les transitions en cours et de fédérer l'ensemble de la communauté.

Il précise que l'organisation repose sur une démarche collective, avec un comité de pilotage élargi et des projets participatifs, et un équilibre entre événements institutionnels, scientifiques, culturels, festifs et partenariaux.

Il conclut que cette célébration vise un anniversaire utile, visible et fédérateur, au service de la stratégie et du rayonnement de l'INSA Rennes.

Vincent Brunie présente brièvement la planification de l'évaluation par la Commission des titres d'ingénieurs (CTI) des formations d'ingénieurs pour une demande d'accréditation sur la période 2027-2032, projet piloté par Marilyne Cornen.

Vincent Brunie informe que M. Samuel Pinault, représentant du MEDEF, quitte ses fonctions au sein du Conseil d'Administration. Il précise que M. Jean-Philippe Berton, auparavant suppléant, est nommé membre titulaire et que M. Emmanuel Jean devient le nouveau membre suppléant.
Catherine Failliet souhaite la bienvenue à M. Jean.

2. Approbation du compte-rendu de la séance du 2 octobre 2025 *

2025.12.11-01

Aucune remarque n'a été faite sur le projet de compte-rendu. La présidente invite à procéder au vote.

Votes : 27 membres (20+7)
Refus de participer au vote : 1 *(Christine Zimmermann car absente au dernier CA)*
Abstention : 0
Contre : 0
Pour : 26

3. Affaires institutionnelles

a. Point d'étape sur la feuille de route stratégique 2024/2030

Vincent Brunie évoque la feuille de route stratégique. Un document papier est mis à disposition des administrateurs et il rappelle que les objectifs sont indiqués sur le site.
Il présente les projets actifs en 2026, puis informe des projets potentiels identifiés pour les années à venir, ainsi que les bénéficiaires de ces projets.

Valérie Derrien-Remeur s'inquiète du nombre de projets et de la charge de travail associée. Elle rappelle qu'une compensation possible était mentionnée dans la lettre de cadrage et demande si des mesures spécifiques sont prévues pour éviter l'épuisement des collègues.
Vincent Brunie répond que des dispositifs de compensation sont prévus, en quantifiant la participation des collègues aux projets et en réfléchissant à des outils adaptés.
Valérie Derrien-Remeur questionne sur l'équité entre enseignants et enseignants-chercheurs.
Vincent Brunie indique qu'il recherche des dispositifs avec les services concernés et attend leurs retours.

b. Approbation des orientations pour le schéma directeur de la transition socio-environnementale 2026-2030*

2025.12.11-02

Alexandra Doreau présente le sujet et rappelle qu'il s'agit d'un schéma obligatoire. Bien que le dossier ait dû être rendu l'an dernier, il a été privilégié un temps de réflexion aligné avec les valeurs de l'établissement avant le passage à l'action. Elle expose les quatre grands défis/leviers ainsi que les étapes qui vont suivre.
Sophie Pautonnier demande comment ce schéma s'articule avec les projets présentés dans la feuille de route stratégique.
Alexandra Doreau précise qu'une articulation entre les deux est obligatoire.
Vincent Brunie souligne que la politique adoptée implique des changements transversaux de grande ampleur et que tout est connecté entre les projets de la feuille de route et la stratégie.
Valérie Derrien-Remeur attire l'attention sur un point de vigilance concernant la formation (enseignements dédiés à la transition) : le retour d'expérience via les commissions pédagogiques obligatoires n'est pas bon.
Vincent Brunie souligne qu'il n'est pas destinataire de ces commissions pédagogiques mais insiste sur la nécessité d'analyser ces retours sérieusement. Il relève la résistance des étudiants, qui souhaitent se consacrer uniquement à leur spécialité sans s'ouvrir sur d'autres domaines. Il souligne la nécessité de transmettre un message clair sur les formations, notamment lors des recrutements.
Eric Anquetil souligne que le sujet lui tient à cœur et cite l'exemple du Poool avec une intervention sur la low-tech, jugée excellente. Il insiste sur la nécessité que ces thématiques soient bien intégrées par les étudiants ingénieurs et abordées de manière à concilier technique et enjeux sociétaux. Selon lui, les enseignements doivent permettre aux étudiants de comprendre ces sujets sans adopter une posture radicale, afin qu'ils soient compatibles avec leur appétence technique. Il propose que ces thématiques soient explicites dans les contenus pédagogiques et prises en compte dans les évaluations.
Youn Perrin précise qu'il est essentiel que ces thématiques soient intégrées dans les formations et non traitées en marge. Il explique que les retours négatifs des étudiants proviennent du fait que ces modules sont perçus comme complémentaires plutôt qu'infusés dans le contenu de l'ensemble des cours.

Vincent Brunie insiste sur l'importance d'aborder la soutenabilité et sa dimension sociale à travers les sciences. Il précise que son projet vise à déterminer quelles technologies sont nécessaires pour répondre aux besoins de la société et de l'environnement de demain. Il souligne que ce mouvement autour de la soutenabilité par la science doit être réaffirmé. Il souligne la nécessité d'expliquer le sens de l'évolution des maquettes et des contenus, insistant sur l'importance d'une explicitation permanente et de ne pas se contenter de pratiques habituelles en prenant seulement en compte l'environnement.
Emmanuel Jean rappelle que les entreprises sont engagées dans la transition, car cela constitue un facteur de survie.

Votes : 27 membres (20+7)
Refus de participer au vote : 0
Abstention : 6
Contre : 0
Pour : 21

c. Approbation de la mise à jour des statuts de l'INSA Rennes*

2025.12.11-03

Rizlaine Afif présente les objectifs de la démarche et informe des modifications apportées sur les statuts et le règlement intérieur.

Sophie Pautonnier demande si les modalités de délibérations à distance concernent tous les conseils.
Vincent Brunie confirme que c'est le cas.

Youn Perrin s'interroge sur l'existence d'un avis formel du Conseil des études (CE) ou du Conseil scientifique (CS).
Rizlaine Afif précise qu'aucun avis formel n'a été donné, mais que les projets ont été présentés et discutés.

Youn Perrin questionne sur l'ajout d'un membre invité au CA.
Rizlaine Afif explique qu'il est possible d'ouvrir le CA à d'autres personnes, par exemple à elle-même, et qu'il s'agit d'une régularisation d'une pratique déjà existante.
Votes : 27 membres (20+7)
Refus de participer au vote : 0
Abstention : 0
Contre : 0
Pour : 27

d. Approbation de la mise à jour du règlement intérieur de l'INSA Rennes*

2025.12.11-04

Votes : 27 membres (20+7)
Refus de participer au vote : 0
Abstention : 0
Contre : 0
Pour : 27

e. Cessation des activités du Service Admission du Groupe INSA (SAGI)*

2025.12.11-05

Vincent Brunie présente le sujet.

Muriel Hissler s'interroge sur les impacts pour les personnels concernés par la migration.
Catherine Failliet précise qu'il s'agit d'agents de l'INSA Lyon.
Vincent Brunie confirme qu'aucun agent de l'INSA Rennes n'est concerné.

Votes : 27 membres (20+7)
Refus de participer au vote : 0
Abstention : 0
Contre : 0
Pour : 27

4. Affaires financières

a. Approbation du budget rectificatif 2025*

2025.12.11-06

Estelle Madec présente le budget rectificatif 2025 ainsi que le budget initial 2026.

Vincent Brunie souligne que les efforts budgétaires consentis au niveau de l'établissement sont ruinés par les décisions budgétaires de l'Etat.
Geneviève Mazé-Merceur demande pourquoi les 172K€ du COMP n'ont pas été reçus.
Estelle Madec explique qu'un retard global lié au mouvement national de report en est la cause.

Départ de Youn Perrin à 15h27

Catherine Failliet interroge Muriel Hissler sur la cohérence entre l'hypothèse prise en compte ici et celle retenue par l'Université de Rennes.
Muriel Hissler confirme que l'ensemble des éléments (CAS, GVT, mutuelle, etc.) est bien intégré dans le budget, ce qui conduit mécaniquement à un déficit.
Ourda Harir rappelle que les consignes du rectorat s'appliquent à l'ensemble des établissements de la région académique.
Muriel Hissler ajoute qu'ils sont également dans l'attente de la loi de finances.
Valérie Derrien-Remeur souligne l'intérêt de la réunion de préparation (commission des finances) et demande si une comparaison des crédits de composante et des évolutions des années précédentes est présentée.
Estelle Madec indique que cette information n'apparaît effectivement pas sur la présentation.
Valérie Derrien-Remeur exprime ensuite le souhait de disposer de propositions concernant les stratégies possibles à adopter.
Estelle Madec rappelle que le point présenté le matin sur le plan de redressement avait précisément cet objectif et un livrable est disponible sur Alfresco.

Départ Eric Colin à 15h55

Votes : 25 membres (18+7)
Refus de participer au vote : 0
Abstention : 2
Contre : 0
Pour : 23

b. Approbation du budget initial 2026*

2025.12.11-07

Votes : 25 membres (18+7)
Refus de participer au vote : 0
Abstention : 2
Contre : 0
Pour : 23

c. Information relative au recueil des tarifs

Estelle Madec donne plusieurs exemples de tarifs qui ont fait l'objet d'une actualisation.

Départ Daniel Gergès à 15h59

d. Approbation des sorties d'inventaire*

2025.12.11-08

Samuel Reux explique que la sortie d'inventaire est liée à l'annulation de la mission de maîtrise d'œuvre portant sur le programme de rénovation partielle de plusieurs bâtiments.

Absence de Renée Sauvion lors du vote, sortie de séance.

Votes : 23 membres (16+7)
Refus de participer au vote : 0
Abstention : 0
Contre : 0
Pour : 23

e. Approbation des admissions en non-valeur*

2025.12.11-09

Samuel Reux indique que pour la 2ème année universitaire consécutive le taux de recouvrement des loyers étudiants est de 100%. Il propose une admission en non-valeur pour un montant de 470,46€ liée à une situation d'un personnel parti à la retraite.

Retour de Renée Sauvion.

Votes : 24 membres (17+7)
Refus de participer au vote : 0
Abstention : 0
Contre : 0
Pour : 24

f. Présentation et approbation des plans de contrôle interne budgétaire et comptable 2025-2026*

2025.12.11-10

Samuel Reux et Estelle Madec rappellent les principes du contrôle interne, de la cartographie des risques et présentent le bilan des principales actions conduites en 2024-2025. Puis ils illustrent quelques actions à mener dans le cadre des plans de contrôle interne budgétaire et comptable 2025-2026 soumis au vote.

Votes : 24 membres (17+7)
Refus de participer au vote : 0
Abstention : 0
Contre : 0
Pour : 24

5. Ressources humaines

a. Approbation de la campagne d'emploi 2026*

2025.12.11-11

Véronique Sonet présente la campagne d'emploi 2026.

Valérie Derrien-Remeur indique que le CE était défavorable et qu'aucune modification n'a été apportée depuis.
Luce Morin demande s'il serait possible de disposer des résultats de vote des derniers conseils.
Véronique Sonet précise les éléments suivants :

- Au CSA, le vote était unanimement contre ;
- Au CS, il n'y a eu que des abstentions et des votes contre ;
- Au CE, il y a eu des abstentions, des votes contre et un vote pour.

Valérie Derrien-Remeur indique que de nombreuses questions lui ont été posées.
Catherine Failliet souligne qu'il s'agit d'un sujet important.

Éric Anquetil, porte-parole des échos des autres conseils, souligne l'absence d'un bilan explicite des critères ayant conduit aux décisions. Il estime nécessaire de disposer d'un état des lieux des années passées ainsi que de projections pour les années à venir. Ce manque de vision globale expliquerait en partie les oppositions et les abstentions observées. La présentation d'un bilan factuel faciliterait l'adhésion des participants et constituerait un préalable utile aux échanges stratégiques en commission. Il est également relevé que les documents transmis au Conseil d'administration étaient plus clairs que ceux communiqués aux autres conseils, ce qui a nui à la qualité des débats, dans un contexte de besoins en postes élevés et de moyens limités.

Karol Desnos rejoint cette analyse et remercie pour la transmission de documents au CA, demandée depuis plusieurs années. Il subsiste toutefois des zones d'ombre concernant la distinction entre création et redéploiement de postes. Il est indiqué que certains postes semblent disparaître sans que cela soit clairement assumé, et que certaines demandes ne peuvent être satisfaites. D'un point de vue technique, des postes qui n'existaient pas auparavant sont désormais financés sur le plafond État, ce qui s'apparente à une forme de création, bien que qualifiée différemment.
Sur ce point, Véronique Sonet précise que la création correspond strictement à l'augmentation nette d'un poste, tandis que la situation actuelle relève majoritairement du redéploiement. Karol Desnos souligne toutefois qu'en pratique, il s'agit bien de créations dans d'autres laboratoires, et regrette que cette dimension ne soit pas pleinement assumée. Malgré cela, le travail réalisé est salué, tout en rappelant que les zones d'ombre restantes nuisent à la prise de décision.

Vincent Brunie remercie pour la reconnaissance de la qualité des documents produits, tout en précisant que celle-ci ne vise pas à masquer des manques persistants. Une absence de clarification collective demeure sur plusieurs projets, notamment concernant les métriques utilisées pour objectiver les besoins des départements.
Cette situation conduira à des redéploiements explicités, alors que les outils disponibles restent insuffisants pour les accompagner pleinement. Il est rappelé que la dotation est annuelle et non pluriannuelle. Un travail de documentation renforcée est en cours, mais un prévisionnel par structure, intégrant des redéploiements explicites, reste à consolider. Certaines annonces nationales (exemple des COMP) pourraient également constituer des leviers.

Eric Courteille salue également la qualité du travail et soulève la question des emplois fléchés, caractérisés par une proportion importante de CDI assortis de dates de fin de contrat de recherche. Il interroge les modalités d'anticipation de ces échéances.
Véronique Sonet indique que les seules marges de manœuvre actuelles reposent sur les départs à la retraite ou les mobilités. Un travail est mené avec la DAF afin d'identifier à quel moment ces fins de financement sur contrat impacteront la masse salariale de l'établissement. Les efforts engagés pour contenir celle-ci impliquent qu'une fois réduite, elle ne pourra pas être réaugmentée aisément. Une réflexion sur les besoins à moyen et long termes est engagée.
Ourda Harir précise que ces questions sont abordées dans le cadre du dialogue de gestion, à travers des échanges avec l'ensemble des directions et des composantes de recherche. Il s'agit d'une évolution des modes de réflexion, rendue nécessaire par les contraintes budgétaires. Une cartographie des emplois et des compétences est identifiée comme un objectif à atteindre. Concernant les CDI, l'enjeu est de rééquilibrer les postes et de positionner les contrats au bon endroit. La possibilité de recourir à des CDI de mission sur contrats de projets est confirmée.

Valérie Derrien-Remeur indique qu'un quitus a été accordé concernant le non-remplacement des départs à la retraite.
Catherine Failliet précise que ce sujet suscite néanmoins des votes négatifs dans d'autres instances.

Éric Anquetil insiste sur l'importance de ne pas arriver en CA avec des votes unanimement défavorables en CE et CS. Une transparence accrue sur les faits et les choix permettrait de rationaliser les débats et les décisions.
Ourda Harir rappelle que des votes négatifs avaient déjà été constatés l'année précédente, lors d'une campagne d'emploi très contenue, et que le CSA émet systématiquement un avis négatif. Elle précise que le CE et le CS ne sont réglementairement compétents que sur la qualification des postes (sections CNU), tout en soulignant la volonté de maintenir des échanges avec ces instances afin de favoriser la compréhension des choix opérés.

Vincent Brunie souligne que le dialogue de gestion n'a jamais été aussi riche. Les négociations informelles de postes dans le bureau du directeur ne sont plus d'actualité. Des données supplémentaires ont été intégrées à la demande du CSA dans une logique de pérennisation des pratiques. La campagne d'emploi actuelle est plus importante que celle de l'année précédente, dans un contexte où de nombreux établissements mènent des campagnes blanches, ce qui s'accompagne d'exigences accrues. Le travail qui a été mené par Véronique Sonet et ses équipes depuis son arrivée est important.

Renée Sauvion alerte sur la surcharge de travail des enseignants-chercheurs, situation fortement ressentie également par les étudiants.

Catherine Failliet fait un parallèle avec le monde de l'entreprise, confronté à des contraintes similaires : réduction des effectifs, maintien de l'activité et conduite de projets de transformation. Deux leviers sont identifiés pour éviter une tension excessive : l'efficacité et la priorisation.

Karol Desnos souligne que si l'activité est maintenue, les responsabilités ne le sont pas nécessairement. Les indicateurs à suivre incluent notamment le taux de CDI. Il est rappelé que les responsabilités administratives ne sont pas confiées aux CDD, ni même à certains CDI, et que les CDD ont représenté plus de 5 % du plafond État sur deux à trois ans.
Vincent Brunie précise que les actions menées ne visent pas uniquement à assurer l'enseignement, mais cherchent également à exploiter les opportunités qui se présentent.
Luce Morin souligne le travail effectué et les réponses apportées aux demandes, notant que les interlocuteurs se sentent entendus. Elle s'interroge sur le fait que les postes vacants continuent d'être couverts par des CDD et que d'éventuels oublis sont possibles.
Ourda Harir répond que ce n'est pas le cas.
Luce Morin rappelle que création et repyramidage ne sont pas équivalents.
Ourda Harir insiste sur l'importance de partager un langage commun concernant les notions de repyramidage et de création, et souligne également la nécessité d'un bilan.
Éric Courteille indique que l'établissement entre au niveau 2 du plan de redressement, car cela touche à sa structuration.
Vincent Brunie précise que le redispatching des postes constitue une activité normale et ne relève pas du redressement.
Luce Morin s'interroge sur la situation des Chaires de Professeur Junior (CPJ).
Vincent Brunie explique que lorsqu'une CPJ est pérennisée, l'État ajoute normalement un poste supplémentaire au plafond ainsi que le budget correspondant à un échelon. Il précise que cette opération constitue une création structurelle. Le poste reste une ressource contractuelle et, une fois pérennisé, l'emploi est intégré au plafond État.

Votes : 24 membres (17+7)
Refus de participer au vote : 1
Abstention : 5
Contre : 6
Pour : 12

b. Approbation de la mise en place d'un Complément indemnitaire annuel (CIA) exceptionnel 2025 pour les suppléances de fonction*

2025.12.11-12

Stéphane Freslon s'interroge sur le nombre de personnes concernées.
Véronique Sonet précise qu'il s'agit d'une vingtaine de personnes et qu'un budget maximal de 20 000 € a été estimé. La validation du conseil d'administration est attendue avant de solliciter les responsables.
Christine Zimmermann demande s'il y a eu un changement entre la présentation au CSA et la situation actuelle.
Véronique Sonet précise qu'il n'y a eu aucun changement.
Luce Morin questionne sur le vote du CSA.
Véronique Sonet indique qu'il y a eu abstention à l'unanimité.
Emmanuelle Caret regrette que cette action n'ait pas été mise en œuvre plus tôt dans l'année.
Ourda Harir rappelle que des groupes de travail ont été constitués et que le sujet a été présenté à trois reprises, conformément aux souhaits initiaux.
Vincent Brunie précise que le choix de privilégier le dialogue social a guidé les actions menées.
Stéphane Freslon demande de nouveau le nombre de personnes concernées.
Véronique Sonet précise qu'une vingtaine de personnes a été identifiée, tout en précisant que toutes les situations n'ont pas forcément été remontées.

Votes : 24 membres (17+7)
Refus de participer au vote : 0
Abstention : 3
Contre : 0
Pour : 21

c. Approbation de l'évolution pluriannuelle de l'IFSE des personnels BIATSS 2025 - valeur cible 2027 *

2025.12.11-13

Emmanuelle Caret indique que l'établissement se situe sur la trajectoire plancher.
Christine Zimmermann transmet un message de Laurence Lohézic : au CSA, la direction a refusé l'attribution d'une prime à des agents de catégorie C ayant déjà atteint la cible 2027, au motif que cela n'avait pas été prévu au budget.
Vincent Brunie précise que la situation sera étudiée afin de déterminer ce qui peut être mis en œuvre pour cette catégorie de manière maîtrisée.
Ourda Harir rappelle que l'engagement de traiter cette question avait été pris lors du CSA.

Votes : 24 membres (17 + 7)
Refus de participer au vote : 0
Abstention : 1
Contre : 0
Pour : 23

d. Approbation de la date de mise en place de la Protection Sociale Complémentaire (PSC)*

2025.12.11-14

Vincent Brunie indique que la date initialement imposée par le Ministère a été conservée.
Emmanuelle Caret précise que certains établissements ont choisi de décaler cette date.
Vincent Brunie ajoute que, de leur côté, il a été estimé que ce report n'était pas raisonnable.

Votes : 24 membres (17+7)
Refus de participer au vote : 0
Abstention : 0
Contre : 0
Pour : 24

6. Formation continue

Marilyne Cornen présente les trois sujets ci-après.

a. Approbation des données obligatoires des mentions de masters sur le portail « trouver monmaster.gouv.fr » - rentrée 2026*

2025.12.11-15

Départ de Christine Zimmermann à 17h44

Votes : 22 membres (16+6)
Refus de participer au vote : 0
Abstention : 0
Contre : 0
Pour : 22

b. Adoption de la campagne de recrutement 2026 (1ere, 2e, 3e et 4e années)*

2025.12.11-16

Éric Courteille demande si cela représente un écart par rapport à l'année précédente.
Marilyne Cornen précise que l'écart concerne uniquement le nombre d'apprentis.

Votes : 22 membres (16+6)
Refus de participer au vote : 0
Abstention : 0
Contre : 0
Pour : 22

c. Approbation de la mise à jour de l'exonération du paiement des droits d'inscription par les étudiants extra-communautaires inscrits à l'INSA Rennes pour 2026-2027*

2025.12.11-17

Sophie Pautonnier demande pourquoi certaines inscriptions bénéficient d'exonération partielle ou totale.
Marilyne Cornen explique que les exonérations partielles sont liées à la liste des PMA (pays les moins avancés) et appliquées automatiquement par Pégase selon le pays d'inscription. Les autres exonérations concernent les étudiants ayant un foyer fiscal en France et les boursiers, pour lesquels les frais sont nuls.

Catherine Failliet s'interroge sur le montant payé par les étudiants concernés.
Marilyne Cornen précise que sur 2 000 inscriptions, 800 bénéficient d'exonérations, dont au moins la moitié sont des boursiers français, ce qui représente moins de la moitié des étudiants.

Catherine Failliet demande si les étudiants étrangers génèrent des revenus.
Marilyne Cornen confirme qu'ils apportent un revenu, mais limité.

Xavier Guilbaud questionne sur la présence de deux chiffres sur une diapositive.
Marilyne Cornen n'apporte pas de précision immédiate.
Isabelle Thibon précise qu'il s'agit d'argent virtuel si tous les étudiants payaient ; ce n'est pas une perte réelle.
Vincent Brunie ajoute que ce montant n'a toutefois pas été perçu.

Muriel Hissler demande le nombre total d'étudiants exonérés.
Marilyne Cornen indique qu'il faudrait le calculer manuellement, mais il est certain qu'il ne dépasse pas les 10%.
Muriel Hissler rappelle que Campus France est déjà paramétré et que les tarifs payés par les étudiants doivent être indiqués.
Marilyne Cornen confirme que c'est le cas et précise que cela sera détaillé.

Luce Morin s'interroge sur le risque que des étudiants renoncent à s'inscrire en raison du coût.
Marilyne Cornen indique que le sujet a été présenté au CE et qu'aucune raison ne justifie que les étudiants de la filière internationale ne s'inscrivent pas, ces inscriptions relevant de la coopération et du vivier classique.

Xavier Guilbaud demande qui fixe les tarifs.
Marilyne Cornen précise que c'est le Ministère, principalement au titre de la coopération.

Geneviève Maze-Merceur quitte la séance à 17h58
Départ de Aveline Darquennes à 18h

Votes : 19 membres (14+ 5)
Refus de participer au vote : 0
Abstention : 1
Contre : 0
Pour : 18

7. Questions diverses

Aucune question diverse n'a été transmise.

La séance est levée à 18h04